• (1730)

Ceux qui affirment que l'État a perdu la maîtrise de ses dépenses feraient bien de vérifier les chiffres des sept dernières années.

Les chiffres indiquent, dit-il, que les dépenses gouvernementales sont passées de 20.5 p. 100 du PNB en 1975 à 16.2 p. 100 en 1981-1982. La seule chose qui lui permette de faire une telle affirmation, c'est qu'il ne tient pas compte des sociétés de la Couronne et de leur croissance énorme dont il n'est pas fait mention dans les comptes publics. Tout cela vise à faire croire aux Canadiens que le gouvernement modère ses dépenses.

C'est un mensonge éhonté. Il y a moyen d'éviter les mécanismes de contrôle fondamentaux. Au cours des années, on a mis au point divers procédés au gouvernement pour vérifier comment l'argent du Trésor public est dépensé. C'est pour cela que l'organisation du Conseil du Trésor a été mise sur pied. Quant au secteur privé, il a ses propres mécanismes de contrôle. Mais que se passe-t-il pour les sociétés de la Couronne? Elles ne sont soumises à ni l'un ni l'autre.

Comme le signale le vérificateur général, il n'a pas pu trouver la moindre évaluation de la situation économique de Petrofina avant son achat et doute qu'il y en ait eu une. Autrement dit, aucune évaluation n'a été faite. On a dépensé un montant énorme sans effectuer auparavant aucune des analyses rudimentaires qui auraient été nécessaires si la société faisait directement partie du gouvernement et devait suivre le processus bureaucratique normal et sans avoir rempli aucune des conditions fondamentales qu'on exigerait d'une société du secteur privé qui essaie d'obtenir des fonds pour un achat de ce genre. Parce que les sociétés de la Couronne ne font pas directement partie du gouvernement et ne relèvent pas non plus du secteur privé, elles peuvent se contenter de méthodes tout à fait inexactes et gaspiller de l'argent.

Que s'est-il passé? Les actions de Petrofina qui se vendaient environ \$50 ou \$55 sont montées en flèche à environ à \$85 pendant que les autres actions sur le marché ne bougeaient pas. Rien ne pouvait justifier une telle augmentation de la valeur des actions. Fina n'avait pas fait de découvertes importantes et son bilan n'avait pas changé du jour au lendemain. Le fait est que certains étaient au courant de l'affaire. C'est bien évident. Certains amis de Fina, de Petro-Canada ou du parti libéral, les trois groupes qui auraient pu ébruiter l'affaire, étaient au courant du projet d'achat et de prise de contrôle. Ils ont acheté des actions à des prix variant entre \$55 et \$80 et les ont éventuellement vendues environ \$120 à Petro-Canada.

Des amis de Petrofina, Petro-Canada ou du parti libéral ont amassé d'immenses fortunes illicites. C'est un fait bien connu. L'infâme Maurice Strong a reçu un million de dollars en frais de courtage pour cette transaction et nous le récompensons en le nommant président du conseil de la nouvelle Corporation. Nous ignorons même jusqu'à son salaire et on nous refuse le droit de le connaître. Après tout, nous ne sommes que les représentants élus de la population. Cela ne nous donne absolument pas le droit de nous renseigner sur le traitement de Maurice Strong à la tête de la Corporation de développement des investissements du Canada. Nous savons par contre que son salaire en tant que président du Conseil d'administration de la société AZL s'élevait à \$20,000 par année plus des frais de consultation de \$100,000 par année. Nous le savons car, aux États-Unis, cette information ne peut rester secrète. Au Canada, nous le payons avec l'argent du contribuable et on nous refuse tout renseignement sur son traitement.

Les subsides

On nous a dit que le coût total de l'achat de la société Petrofina était de 1,450 millions. C'est du moins ce que Petro-Canada a prétendu dans son communiqué. Le vérificateur général souligne quant à lui que le montant est en fait de 1,700 millions. Le gouvernement a passé sous silence 250 millions de dollars de frais supplémentaires. Une société privée qui aurait négocié publiquement des actions se serait fait taper sur les doigts. Elle aurait pu être condamnée à payer des amendes par la Commission des valeurs mobilières pour avoir divulgué des données erronées. Notre société, Petro-Canada, n'a rien à craindre, car elle n'est soumise à aucune règle.

Je pourrais continuer ainsi pendant bien longtemps. Même un socialiste doit admettre que des abus de ce genre sont intolérables. Nous demandons en fait que les représentants élus de la population puissent avoir accès aux livres des sociétés de la Couronne. Si notre société est démocratique, et dans le cas contraire, nous insistons pour qu'elle le devienne, nous devons avoir le droit d'examiner leurs livres pour voir ce qu'elles dépensent. Nous devons avoir voix au chapitre en ce qui a trait à la création de nouvelles sociétés de la Couronne. Si nous n'exigeons pas ce droit en tant que députés, nous n'assumons pas nos responsabilités et nous n'avons plus le droit de siéger ici et de prétendre que nous représentons les citoyens du Canada.

M. Douglas Fisher (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Monsieur le Président, je suis heureux de participer à ce débat et de dire d'emblée que d'après moi, les sociétés de la Couronne sont le prolongement de la politique gouvernementale canadienne et que nous pouvons en être très fiers. Je suis heureux de me lever pour prendre leur défense et repousser les attaques virulentes des députés d'en face. Je crois que d'une façon générale, les sociétés de la Couronne nous offrent un moyen souple de s'attaquer aux problèmes du pays, un moyen que le secteur privé ne peut pas trouver ni utiliser. Par ailleurs, je crois que nous avons pris une excellente habitude en nous servant des sociétés de la Couronne pour permettre aux Canadiens de posséder une plus grande partie de l'économie. Je suis en faveur de cela et je suis heureux de le proclamer aujourd'hui.

Je crois que les sociétés de la Couronne favorisent la concurrence, qu'elles donnent aux Canadiens l'occasion d'avoir leurs entrées dans un secteur vital de l'économie par le truchement d'une institution d'État et d'être certains que ce secteur est concurrentiel et intéressant. Je ne crois pas que les députés conservateurs aient parlé de ces mérites des sociétés de la Couronne. Ils auraient du commencer par là.

Je voudrais lire des extraits de deux articles qui ont paru dernièrement dans le *Globe and Mail*. Ce sont des résumés d'un discours récent que le chef de l'opposition (M. Clark) a prononcé à Calgary. M. Michael Valpy, qui est chargé d'une rubrique dans le *Globe and Mail*, a eu quelques réactions au discours. Je lis un passage de l'article d'hier:

Le fond et le ton laissent entendre que M. Clark dirige un parti, non plus de conservateurs canadiens traditionnels, mais de libéraux du XIXe siècle dont l'idéologie modernisée est empruntée en bloc à la reaganéconomique d'outre-frontière.

M. Valpy poursuivait aujourd'hui son analyse de ce discours. Il a ajouté ces réflexions:

... il n'a fait aucune allusion à ce qu'il y a de meilleur dans la pensée et l'action du conservatisme canadien . . . Il . . .